**PROJET DURAH**

**Contexte**

Les villes des régions en développement absorberont 95 % de la croissance urbaine au cours des deux prochaines décennies. Le contexte Tchadien est caractérisé par une urbanisation accrue et où la majorité des logements sont construites en briques de terre crue (95%) ou en briques cuites produites essentiellement avec du bois comme combustible. Seulement 30% de la population nationale disposent d'assainissement individuel à domicile, 5% sont connectés au réseau de collecte des eaux pluviales et 1% a accès au réseau collectif d'évacuation des eaux usées.

##### Le Tchad à l’instar de beaucoup de pays africains s’est engagé dans la mise en œuvre de politiques de décentralisation. Pourtant, les collectivités locales ne possèdent pas encore de dynamiques autonomes de développement. Pour faire face à ces défis, le Gouvernement du Tchad a entrepris un vaste programme dans le domaine de l’aménagement urbain. Le projet DURAH, lancé depuis juillet 2004, met en œuvre un vaste programme de 9 ans visant à  doter chaque principale ville du pays de plans stratégiques de développement urbain, fournir aux populations les infrastructures de base et un habitat décent répondant aux conditions socio-économiques du pays.

Les deux premières phases du programme ont permis d’engager des activités de viabilisation, d’étude de drainage, d’étude technique et sociale, l’élaboration du Schéma Directeur de la Ville de N’Djamena et de Djermaya, l’élaboration et la promulgation des textes de lois relatives au secteur de l’Habitat, le renforcement des capacités du Ministère de l’Aménagement du Territoire, de l’Urbanisme et de l’Habitat (MATUH), entre autres.

**Objectifs**

L’objectif principal d’une telle démarche est d’aider les institutions nationales et locales à développer des outils appropriés afin d’améliorer la qualité de la gouvernance urbaine avec les populations. Objectifs spécifiques :

* Renforcer les capacités des institutions et des acteurs impliqués dans la provision, l’accès et la gestion du logement et des services de base
* Définir et mettre en place des instruments de planification urbaine et de financement de l’habitat au bénéfice des populations les plus pauvres
* Développer une stratégie de mobilisation des ressources permettant de renforcer l’accès des populations les plus pauvres aux services de base.
* Développer la participation citoyenne, les partenariats publics, communautaires et privés, sur les questions d’accès des populations les plus pauvres à l’habitat et aux services de base, particulièrement pour les grandes villes.

**Composantes / activités**

Le présent projet **DURAH III** constitue la troisième phase de mise en œuvre de ce vaste programme. Il permettra au gouvernement tchadien d’afficher sa nouvelle vision en matière de développement urbain.

**Résultats attendus**

* Elaborer une politique nationale d’urbanisation pour l’accès à des terrains viabilisés et des logements décents
* Créer et mettre en place des institutions de financement de l’habitat
* Faciliter l’accès aux services de base en faveur des ménages tchadiens à faibles revenus
* Renforcer les capacités institutionnelles et organisationnelles des acteurs du secteur

**Partenaires**: PNUD / ONU HABITAT - Ministère de l’Aménagement du Territoire, de la Décentralisation et des Libertés Locales, Ministère de l’Urbanisme, de l’Habitat, des Affaires Foncières et du Domaine

**Budget DURAH III**

 2. 500.000 USD

GOUVERNEMENT: 2.000.000 USD

PNUD 500.000 USD

(DURAH II) a été évalué à 22,3 Millions $ US dont 20,9 Millions $ US sur financement national et 1,4 Millions $ US du PNUD